

ETRE REFERENT HARCELEMENT SEXUEL ET AGISSEMENTS SEXISTES EN ENTREPRISE

ÉVITER CES COMPORTEMENTS ET PROTÉGER LES VICTIMES

DUREE DE LA FORMATION 1 jour soit 7h

LIEUX DE FORMATION en intra

PREREQUIS

Connaître les bases d'une démarche de prévention des risques en entreprise : le document unique
Connaître les bases du cadre réglementaire du fonctionnement d'un CSE
Savoir lire et écrire la langue française

PUBLIC CONCERNE

Référents harcèlement sexuel désignés par l'entreprise : entreprises d'au moins 250 salariés
Référents harcèlement sexuel désignés par le CSE
DRH, RRH, QSE, Référent Sécurité , membres du CSE
Dirigeants , Encadrants

NOMBRE DE PARTICIPANTS 8 à 10

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

Appréhender le cadre réglementaire et législatif en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes
Comprendre les différents types harcèlement sexuel et les agissements sexistes ainsi que leurs impacts
Identifier les missions du référent CSE et du référent Entreprise
Intégrer la prévention du harcèlement sexuel et agissements sexistes dans une démarche globale de prévention

PROGRAMME

Harcèlement sexuel au travail : De quoi parle-t-on ?

Harcèlement sexuel au travail : Les enjeux

Harcèlement sexuel au travail : Qui doit faire quoi ?

Harcèlement sexuel au travail : Réagir à une situation de harcèlement sexuel , comportement et agissement sexiste

RECETTE PEDAGOGIQUE

Exposés suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants, cas pratiques

Remise d'un support pédagogique

INTERVENANTE

Marie-Christine PATON

Consultante - formatrice en prévention des risques professionnels, sécurité, ergonomie, enregistrée intervenante en prévention des risques professionnels (I.P.R.P)

MODALITES D'EVALUATION

Questionnaire d'évaluation des connaissances

VALIDATION DE LA FORMATION

Attestation de fin de formation

Clé USB

TARIFICATION

1200 € / Jour HT

TVA 20%